EXPLICATION REINSCRIPTION AUX SERVICES ENFANCE 2022-2023



EN LIGNE VIA LE PORTAIL FAMILLE

1) SE CONNECTER AU PORTAIL FAMILLE

Accédez au Portail Citoyen https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintMarsDeCoutais44680/accueil

Vous avez déjà créé un compte :

- Connectez vous avec votre adresse mail et votre identifiant
- Si vous avez perdu votre mot de passe, faites « mot de passe oublié » et vous allez recevoir un mail de confirmation dans votre messagerie, cliquez sur le lien d'activation.
- Vous n'avez pas encore créé de compte :
 - Envoyez un mail à <u>periscolaire@saintmarsdecoutais.fr</u> pour connaitre votre code abonné pour accéder aux présences « BL-00000000000 »
 - Après réception du code abonné, cliquez sur le bouton créer un compte.
 - Renseignez le formulaire.
 - Vous allez recevoir un mail de confirmation dans votre messagerie, il faut cliquer sur le lien pour activer votre compte (attention il peut être dans les spam).
 - Vous pouvez à présent accéder au Portail Citoyen avec votre mail et votre mot de passe.

2) PAGE D'ACCUEIL DU PORTAIL FAMILLE



3) VERIFIER VOS INFORMATIONS FAMILLE ET ENFANTS



4) METTRE A JOUR VOTRE DOSSIER FAMILLE

- Dans le menu « Dossier de famille » vous allez retrouver tous les membres qui composent votre famille (sauf vos enfants qui ne sont pas encore ou plus scolarisés sur St Mars de Coutais).
- Merci de vérifier chaque personne et de mettre à jour toutes les informations en cliquant sur les onglets.
- Les informations modifiées sont soumises à une validation manuelle, c'est pourquoi elles peuvent ne pas s'afficher immédiatement.



5) AJOUTER DES DOUMENTS A VOTRE DOSSIER





6) **RERSERVER LES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS (périscolaire, pause méridienne, ALSH)**

Attention pensez bien à effectuer vos demandes de réservation dans les délais indiqués dans le règlement intérieur.



Les activités de vos enfants sont récapitulées sous la forme d'un planning. De cette façon, vous pouvez consulter l'agenda de votre ou de vos enfant(s) au mois ou à la semaine.



Le bouton « Absences » à côté, fonctionne de la même manière et vous permet l'annulation d'une réservation sur une période.

Voilà vous avez terminé la réinscription de votre enfant, merci et n'hésitez pas à modifier vos données en cours d'année si besoin.